



Syndicat Mixte du SCoT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue

**PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
DU LUNDI 16 FEVRIER 2026**

- Question 0 APPROBATION DU PV DU CONSEIL SYNDICAL DU 9 DECEMBRE 2025**
- Question 1 ADOPTION DU COMPTE GESTION 2025**
- Question 2 ADOPTION DU COMPTE DE ADMINISTRATIF 2025**
- Question 3 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025**
- Question 4 ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026**
- Question 5 APPEL À COTISATIONS 2026**

L'an deux mille vingt-six le seize février, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet –L'Isle sur la Sorgue se sont réunis en Mairie de Vaugines sous la présidence de Madame Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD. Les convocations ont été envoyées le six février deux mille vingt-six.

Etaient présents :

Félix BOREL, Jean-Pierre PETTAVINO, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Laurence CHABAUD-GEVA, Nicole GIRARD, Claude SILVESTRE, Françoise MERLE, Frédérique ANGELETTI, Sylvie GREGOIRE, Jean Paul VILMER, Michel NOUVEAU, André ROUSSET, Patrick SINTES, Jean-Pierre GERAULT, Gaétane CATALANO-LLODES, Denis SERRE, Serge NARDIN.

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Claire ARAGONES représentée par Serge NARDIN

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Etienne KLEIN a donné pouvoir à Jean-Paul VILMER

Absent(s) excusé(s) :

Richard KITAEFF, Delphine CRESP-PIROLA, Fabrice LIBERATO, Patrick COURTECUISSÉ, Gérard DAUDET, Séverine MARIANI RENOUX, Eulalie RUS, Magalie BASSANELLI, Patricia PHILIP, Philippe BATOUX, Yves BAYON-DE-NOYER, Amélie JEAN, Pierre GONZALVEZ, , Florian JACQUET, Frédéric MASSIP,

Secrétaire de séance : Françoise MERLE

Nombre de membres en exercice : 33

Présents : 17

Votants : 18

La séance est ouverte sous la Présidence de Madame Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD.
Madame Françoise MERLE est désignée Secrétaire de séance.
Le Président Fabrice LIBERATO est empêché.

QUESTION 0 : APPROBATION DU PV DU CONSEIL SYNDICAL DU 9 DECEMBRE 2025

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025 est mis en délibéré.

Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025.

QUESTION 1 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2025

Rapporteur : Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD

EXPOSE

Le rapporteur expose les résultats budgétaires de l'exercice 2025 dressés par le receveur :

Résultats budgétaires de l'exercice (en €)

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	228 466.75	224 881.97	453 348.72
Titres de recette émis	132 327.48	145 133.17	277 460.65
Réductions de titres			
Recettes nettes	132 327.48	145 133.17	277 460.65

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	228 466.75	224 881.97	453 348.72
Mandats émis	146 725.88	136 856.39	283 582.27
Annulation de mandats			
Dépenses nettes	146 725.88	136 856.39	283 582.27

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		8 276.78	
Déficit	14 398.40		6 121.62

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés (en €)

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
Budget principal			
Investissement	67 584.78	-14 398.40	53 186.38
Fonctionnement	79 459.97	8 276.78	87 736.75

TOTAL	147 044.75	6 121.62	140 923.13
--------------	-------------------	-----------------	-------------------

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les recettes et dépenses sont justifiées et

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1er janvier et la 31 décembre 2025 ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- considérant que la gestion est normale et que les résultats du compte de gestion de l'exercice 2025 sont concordants avec ceux du compte administratif de ce même exercice ;
- déclarant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le receveur du syndicat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

Le Comité syndical,

Délibère, et

Par 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** le compte de gestion qui lui est soumis et qui a été dressé pour l'exercice 2025 par Monsieur Ludovic BIDEGARAY, Trésorier Principal SGC d'Avignon,
- **ADMET** les opérations de la gestion 2025 pour les sommes fixées par ledit compte,
- **CONSIDERE** que la gestion est normale et que les résultats du Compte de Gestion de l'exercice 2025 sont concordants avec ceux du Compte Administratif de ce même exercice.

QUESTION 2 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Rapporteur : Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD

EXPOSE

Les résultats du compte administratif 2025 et du compte de gestion 2025 ont été arrêtés. Ces documents retracent l'exécution budgétaire de l'exercice 2025.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits sans emploi
011	Charges à caractère général	33 500.00	16 845.04	16 654.96
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 000.00	75 307.00	5 693.00
65	Autres charges de gestion courante	1000	0.03	997.97
Total des dépenses réelles		115 500.00	92 152.07	24 517.00
023	Virement à la section d'investissement	58 427.65		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 954.32	44 704.32	6 250.00
Total des dépenses d'ordre		109 381.97	44 704.32	6 250.00
Total des dépenses de Fonctionnement		224 881.97	136 856.39	30 567.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits sans emploi
74	Dotations et participations	133 382.00	133 382.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	1.17	-1.17
Total des dépenses réelles		133 382.00	133 383.17	-1.17
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 040.00	11 750.00	290.00
Total des dépenses d'ordre		12 040.00	11 750.00	290.00
Total des recettes de Fonctionnement		145 422.00	145 133.17	288.83

Pour information Excédent de Fct reporté 002	79 459.97		
---	------------------	--	--

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits sans emploi
20	Immobilisations incorporelles	213 926.75	134 220.00	79 706.75
21	Immobilisations corporelles	2 500.00	755.88	1 744.12
Total des dépenses réelles		216 426.75	134 975.88	81 450.87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 040.00	11 750.00	290.00
Total des dépenses d'ordre		12 040.00	11 750.00	290.00
Total des recettes de Fonctionnement		228 466.75	146 725.88	81 740.87

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits sans emploi
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500.00	5 423.16	-3 923.16
13	Subventions d'investissement	0.00	32 200.00	-32 200.00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000.00	50 000.00	0.00
Total des dépenses réelles		51 000.00	87 623.16	-36 123.16
021	Virement de la section de fonctionnement	58 427.65		58 427.65
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 954.32	44 704.32	6 250.00
Total des dépenses d'ordre		109 381.97	44 704.32	64 677.65
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	67 584.78		67 584.78
Total des recettes de Fonctionnement		228 466.75	132 327.48	96 139.27

Considérant la synthèse des opérations réalisées en 2024, les résultats du compte administratif 2025 sont les suivants :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
Budget principal			
Investissement	67 584.78	-14 398.40	53 186.38
Fonctionnement	79 459.97	8 276.78	87 736.75
TOTAL	147 044.75	-6 121.62	140 923.13

- Un excédent d'investissement de 53 186.38 €
- Un excédent de fonctionnement de 87 736.75 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

- **DONNE** acte de la présentation faite du compte administratif 2025 du syndicat mixte en charge du SCoT,
- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs du compte administratif 2025 tels qu'ils sont résumés ci-dessus.

QUESTION 3 : AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Rapporteur : Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD

EXPOSE

Le Compte Administratif 2025 relève pour chaque section un excédent de **53 186.38 €** pour l'Investissement et un excédent de **87 736.75 €** pour le Fonctionnement.

L'excédent d'Investissement sera reporté en recette de la section d'Investissement du Budget 2026 au chapitre 001

L'excédent de Fonctionnement sera reporté en recette de la section de Fonctionnement au chapitre 002 pour un montant de 61 483.13 € et en recette de la section d'Investissement au chapitre 1068 pour un montant de 26 253.62 € du Budget 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à délibérer sur l'affectation du résultat 2025,

**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

VOTE ET ARRETE l'affectation du résultat 2025 telle que ci-dessous,

- **61 483.13** euros au compte 002 recettes de la section de fonctionnement du budget 2026.
- **26 253.62** euros au compte 1068 recettes de la section d'investissement du Budget 2026.
- **53 186.38** euros au compte 001 recettes de la section d'investissement du Budget 2026.

QUESTION 4 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD

EXPOSE

Le Budget Primitif 2026 est établi en tenant compte du Rapport d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 9 décembre 2025 lors de la séance du Comité syndical à Cheval-Blanc. Il s'équilibre en section de fonctionnement et en section d'Investissement.

DEPENSES INVESTISSEMENT		BP 2026
13911	Subvention équipement	2 818,00
13912	Amts Subvention d'Equipement	4 000,00
13913	Subv Invest Département Transférées CRT	3 402,50
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections		10 220,50
202	Frais d'études	150 000,00
TOTAL CHAP. 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		150 000,00
21838	Autre matériel informatique	1 000,00
2185	Matériel téléphonie	1 305,13
TOTAL CHAP. 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 305,13
TOTAL CHAP. 16 - Avances remboursables		12 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		174 525,63
DEPENSES FONCTIONNEMENT		BP 2026
6042	Achat prestations de Service Hébergement	3 000,00
6064	Fournitures Administratives	1 500,00
6156	Maintenance	1 000,00
6161	Primes d'Assurances	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00
62268	Honoraires	1 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00
6232	Fêtes et Cérémonies	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 500,00
6234	Réceptions	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00
6262	Frais de Télécommunication	1 500,00
6281	Concours Divers (Cotisations.....)	7 000,00
62878	Remboursement Autres organismes	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	500,00
TOTAL CHAP. 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		32 000,00
6336	Cotisation CDG CNFPT	1 200,00
D1 012 020 64131	Rémunérations non titulaires	60 000,00
6451	Cotisations URSSAF	17 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	4 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDICS	3 000,00
TOTAL CHAP. 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		86 000,00

CHAP 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	36 819,92
65818 Redevances pour concessions, brevets - Autres	1 000,00
TOTAL CHAP. 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00
6811 Dotations aux amortissements	43 265,71
TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections	43 265,71
TOTAL FONCTIONNEMENT	174 525,63

RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2026
001 Résultat d'investissement reporté	53 186,38
TOTAL CHAP. 001 - Résultat d'investissement reporté	53 186,38
CHAP 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	36 819,92
2802 Frais études, élaborat°, modificat° docs	41 403,93
2805 Concessions et droits similaires	63,00
281838 Autre matériel informatique	397,81
28185 Matériel téléphonie	1 400,97
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections	43 265,71
1068 Excédents de Fct capitalisés	26 253,62
10222 FCTVA	15 000,00
TOTAL CHAP. 10 - DOTATIONS	41 253,62
TOTAL INVESTISSEMENT	174 525,63

RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2026
002 Resultat fonctionnement reporte	61 483,13
TOTAL CHAP. 002 - RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	61 483,13
777 Q-part des Subvent° d'invest trans au Rt	10 220,50
TOTAL CHAP. 042 - ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 220,50
74718 Participation Autres	10 000,00
747888 Participations autres organismes	117 382,00
TOTAL CHAP. 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	127 382,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	189 085,63

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** les propositions d'inscriptions budgétaires telles que présentées sur la maquette M57, pour l'exercice 2026, et vote le Budget Primitif au chapitre.

Rapporteur : Françoise MERLE**EXPOSE**

Le calcul des cotisations financières des structures membres du Syndicat est fonction du nombre de leurs habitants (recensement INSEE 2022). Le montant de la cotisation 2026 s'élève à 117 382.00 € (soit 1.31 €/hab) et correspond à la répartition suivante entre les membres du SCOT :

Membres du SCOT	Pop. INSEE	Montant des cotisations 2026
CA Luberon Monts de Vaucluse	55 163	72 489.00 €
CC Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	34 163	44 893.00 €
TOTAL	89 326	117 382.00 €

Vu la délibération n°4 du 4 novembre 2005 adoptant les modalités de répartition financière des participations financières du syndicat ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2017 portant sur la modification des statuts du syndicat mixte,

Considérant le Budget Primitif 2026 du Syndicat mixte du SCOT ;

Le Comité syndical est invité à délibérer sur les montants des cotisations au SCOT,

Le Comité syndical,

Délibère, et

Par 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** les montants des cotisations au syndicat mixte du bassin de vie de Cavillon - Coustellet – l'Isle sur la Sorgue pour l'exercice 2026, tels que définis ci-dessus.
- **PRECISE** que les recettes de ces participations sont imputées au compte 747888 du budget primitif 2026.

Pour extrait conforme,
Cavillon, le 17 février 2026



Pour le Président empêché,
Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD
Vice-Présidente du Syndicat Mixte

Françoise MERLE
Françoise MERLE
Secrétaire de Séance